

**Toepassing van artikel 47 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van B. CHIHI, gemeenteraadslid, betreffende de organisatie van de buitenschoolse activiteiten en de maaltijden bij de start van het schooljaar.**

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI leest de volgende tekst:

La rentrée scolaire est un moment important pour les enfants et leurs parents, c'est aussi un événement parfaitement prévisible qui devrait pouvoir être anticipé par les services communaux. Pourtant, cette année encore, deux situations compliquent inutilement la rentrée de certaines familles anderlechtoises : le démarrage tardif de certaines activités extrascolaires et l'absence de repas chauds durant les premières semaines de l'année scolaire.

Concernant les activités extrascolaires, plusieurs clubs sportifs et ASBL qui organisent des activités dans les infrastructures communales n'ont pas reçu suffisamment tôt les autorisations nécessaires pour reprendre leurs activités dès la rentrée. Ils sont donc contraints de reporter leur reprise, alors qu'ils sont prêts à accueillir les enfants. Cette situation est difficilement compréhensible. Les besoins de ces associations sont connus et reviennent chaque année. Lorsqu'il s'agit d'activités récurrentes dans des infrastructures communales, la délivrance des autorisations devrait pouvoir être mieux anticipée. Pour de nombreuses familles, ces activités font partie intégrante de l'organisation de la semaine des enfants. Il serait donc logique qu'elles puissent reprendre dès la rentrée scolaire.

Concernant les repas chauds dans les écoles communales, le même constat peut être fait. Le service ne débute pas immédiatement à la rentrée et s'arrête avant la fin de l'année scolaire. Au total, les enfants peuvent ainsi perdre près d'un mois de repas chauds sur l'année. Là encore, une meilleure anticipation pourrait être possible. Même si le nombre exact de repas n'est pas connu dès le premier jour, les données des années précédentes devraient permettre d'organiser le service sur la base d'une estimation. Pour les enfants et de nombreuses familles, pouvoir bénéficier d'un repas chaud et équilibré à l'école est important. Il serait donc souhaitable que la Commune examine avec les « Cuisines Bruxelloises » la possibilité d'assurer ce service du début à la fin de l'année scolaire.

Ces deux situations posent finalement la même question : pourquoi ne pas mieux anticiper des besoins qui reviennent chaque année ?

Mes questions sont donc les suivantes :

Concernant les activités extrascolaires :

- Pourquoi les autorisations des clubs sportifs et ASBL ne sont-elles pas délivrées suffisamment tôt pour permettre une reprise dès la rentrée ?
- Comment comptez-vous mieux anticiper ces autorisations à l'avenir ?

Concernant les repas scolaires :

- Pourquoi les repas chauds ne pourraient-ils pas être proposés du début à la fin de l'année scolaire ?

Madame l'Échevine L. DURAKI donne lecture du texte suivant :

Mevrouw de schepen L. DURAKI leest de volgende tekst:

Il ne s'agit pas d'un retard généralisé dans l'attribution des occupations des infrastructures communales car la majorité des demandes a été traitée avant la trêve estivale.

Les délais plus importants concernent principalement les dossiers incomplets ou introduits tardivement, ainsi que les infrastructures nécessitant des informations ou validations complémentaires.

En ce qui concerne les repas chauds dans nos écoles, pour les deux semaines, il y a plusieurs raisons : tout d'abord, les parents reçoivent les infos via la farde d'avis et n'ont donc pas l'information avant pour s'inscrire et payer. Un nombre conséquent d'enfants ne sont pas encore présents lors de la première semaine, il faut attendre la deuxième semaine pour que les chiffres d'inscriptions puissent coller le mieux possible à la réalité. Il y a en outre un délai de trois jours après inscription et paiement pour qu'ils soient inscrits sur la liste des repas de la semaine suivante. Donc, l'école recevra la liste à jour ce mercredi et pourra organiser ses déjeuners / les shifts et le nombre de service qu'il faut mettre en place. Cela nécessite beaucoup d'organisation pour les directions en fonction de leur réalité d'école.

Pour la dernière semaine de l'année, le nombre d'enfants présents est extrêmement faible et les parents ne pensent pas à annuler les repas, il y a dès lors un gaspillage exagéré de nourriture non consommée. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de repas à ce moment-là.